



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté en avril 1992.

« D'azur, à une foi alésée d'argent, tenant une palme d'or, en pal ; le tout accompagné de six croisettes d'or, mises en orle, 1, 2, 2 et 1.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Aiga", la source et "Viva", abondante et fraîche. Aigues-Vives est le lieu où il y a une source abondante et fraîche.

AIGUES-VIVES

EXPLICATIONS :

La foi reprend une partie du blason de la famille de Beauxhotes qui possédait, entre autres villages, celui d'Aigues-Vives. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

L'azur indique la présence de cours d'eau. Il s'agit déjà de traduire la source qui donne son nom au village puis de représenter la Cesse qui traverse le territoire communal.

Les croisettes symbolisent les lieux saints du village : L'église d'Aigues-Vives, l'église Saint-Vincent, la chapelle castrale, les ruines de l'ancienne église Saint-Martin-de-Paguignan, l'église paroissiale de Paguignan et Saint-Félix.

La palme représente Étienne, le saint patron de la commune.

Les ornements sont une branche d'olivier de sinople, fruitée de sable, mise en sautoir par la pointe et liées d'argent avec une pampre de sinople, fruitée de gueules ; ces deux essences honorent l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les croisettes, la foi et la palme.

Le terme alésé signifie que la foi ne touche pas les bords de l'écu comme c'est l'usage.

Le terme mises en orle signifie que les croisettes sont disposées en cercle tout autour de la foi, le long des bords de l'écu.

ARMES UTILISÉES :

Le blason d'Aigues-Vives reprend une partie des armes de la famille de Beauxhotes qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune d'Aigues-Vives n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.